

«La difficulté du travail, c'est qu'il se fait dans un environnement habité»

Étienne Lecharlier, Titanobel

3 000 m³ de roches à mettre par terre avant de pouvoir ériger le Domaine des Roches.

De la dynamite pour un projet immobilier



Vendredi 11 septembre 2009

Le gros boum de l'immobilier

Profondeville touchée par le boum de l'immobilier.

On ne peut pas mieux dire : c'est à la dynamite qu'un chantier s'est ouvert, hier.

● Bruno MALTER

Profondeville, quelques minutes après 17 h. Rue Général Garcia, la police bloque la circulation, de part et d'autre de la chaussée. Étienne Lecharlier tourne la manivelle d'une sirène portative. Une plainte lugubre se répand dans le quartier de Boreuxville pendant trois minutes.

Philippe Weidner, l'administrateur délégué de la société Beaufort House appuie sur le détonateur, placé en bordure de la chaussée. Deux secondes d'un silence assourdissant suivies d'une déflagration. À 100 m de l'explosion, la propagation des ondes est nettement perceptible. Un peu comme si le hameau était secoué par un séisme fulgurant, mais heureusement inoffensif.

Débuts tonitrueux

De longues heures de préparation viennent de partir en fumée en moins d'une seconde. Dans l'ancienne carrière, quelque 3 000 m³ de pierre mar-

rière s'étalent en morceaux sur le sol.

Ce premier tir de mine marque le début d'un ambitieux chantier de promotion. La société Beaufort House a obtenu le permis de construire trois immeubles à appartements. «Par rapport à une promotion classique, le domaine des Roches se distingue, explique l'architecte Vincent Dupont, par son haut degré de performance énergétique, et le cadre original dans lequel il s'inscrit».

Le site n'est pas banal : les trois immeubles s'inscriront dans l'enceinte rocheuse d'une ancienne carrière, ce qui contribuera à les camoufler et renforcera l'impression pour leurs occupants de vivre dans un domaine privé.

Se donner de l'espace

Les tirs de mine – il devrait y

en avoir trois – visent à élargir l'entrée côté Meuse pour donner plus d'espace au projet et dégager la vue vers le fleuve.

Le choix de la dynamite s'est imposé comme le choix le plus raisonnable, même si la première maison occupée par les époux Heinen ne se trouve qu'à 40 mètres d'un des deux rochers à faire sauter.

Après le premier tir de mine, Étienne Lecharlier ne masquait pas sa satisfaction. L'opération s'est déroulée sans la moindre anicroche.

Sous l'effet de la dynamite, le rocher en surplomb a basculé et s'est fragmenté plus que prévu, ce qui facilitera la suite des opérations. À présent, une grue va entrer en action pour dégager les plus gros blocs, avant que l'artificier n'apporte la touche finale à son œuvre. ■



Avant : un énorme rocher en porte-à-faux.

EdA Philippe BERGER 304216



Après : la roche s'est fragmentée sous l'effet de la dynamite.

EdA Philippe BERGER 304220

Un permis d'environnement provisoire

Pour procéder aux tirs de mine, la société Beaufort House a dû solliciter et obtenir un permis d'environnement provisoire.

Le recours à la dynamite, avec réutilisation de la pierre pour les fondations, apparaît comme la solution la plus raisonnable.

«Imaginez : si vous aviez dû faire venir la pierre de l'extérieur, cela représenterait pas moins de 300 camions de 30 tonnes», sourit Philippe Weidner. Avec toute la pollution que cela représente, liée au trafic supplémentaire».

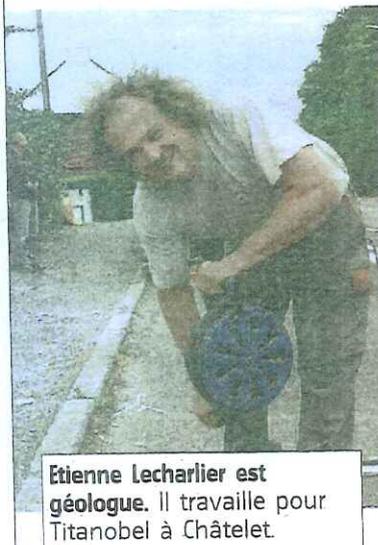
L'utilisation de la dynamite permet également d'éviter le

recours à des marteaux piqueurs bruyants pour venir à bout de la roche.

Ceci dit, une fois les tirs de dynamite terminés, le site ne va pas retrouver son calme tout de suite. Pendant quelques semaines, un travail de concassage aura lieu sur site. Des gabions seront confectionnés au départ de la pierre concassée. Ils donneront une assise au terrain sur lequel seront édifiés les trois immeubles. Les 3 000 tonnes de roches mises à terre correspondent grosso modo aux besoins du chantier.

Leur livraison est prévue pour la rentrée 2011. ■ B.M.

INTERVIEW ● Étienne LECHARLIER



Étienne Lecharlier est géologue. Il travaille pour Titanobel à Châtelet.

3 000 m³ de rochers à dégager à la dynamite

portement.

Techniquement, comment procédez-vous ?

Nous avons foré 50 forneaux dans lesquels on a placé de la dynamite, en charge légère, et des émulsions fabriquées à Châtelet. On bouche ensuite le fourneau avec des gravillons. Ensuite, il faut relier les différentes charges entre elles et au détonateur électronique, en plaçant des retardateurs pour que les explosions se fassent de façon séquencées.

Y a-t-il des dangers à manier de la dynamite aussi près d'habitations ?

On a pris toutes les précautions possibles, en raison de la présence de riverains à proximité. Les risques sont liés à la propagation des ondes et aux projections de pierres. Entre les deux, mieux vaut un dégât dûs aux ondes : on se remet d'une petite fis-

sure dans la maison. Par contre, une pierre sur la tête...

Ici, on place un sismographe dans la maison la plus proche. Un état des lieux y a été préalablement dressé. Et pendant la séquence de tir, nous avons pris la précaution d'inviter les occupants à quitter leur maison.

Quelles sont les caractéristiques de la dynamite ?

La principale, c'est la vitesse extrêmement rapide de la détonation. L'avantage, c'est que cela procure une très grande pression, que celle-ci a pu s'exercer totalement avant que la matière ne commence à se déplacer. D'où une plus grande efficacité.

Ici, comme on n'a pas pu faire de sondages, il y a une petite incertitude technique sur le comportement de la roche, mais certainement pas sur le plan de la sécurité. ■ B.M.

Beaufort House et le Domaine des roches

Profondeville, la société Beaufort House propose la réalisation de trois complexes d'appartements multigénérationnels d'un certain standing, dans une conception architecturale résolument contemporaine.

Le dossier a dû être présenté à deux reprises avant d'être accepté. Il a finalement été revu à la baisse : de quatre à trois immeubles, et disparition de la piscine et du terrain de tennis prévu initialement.

Les appartements épousent la

penne naturelle, pour se loger dans cet écrin de pierre et de verdure. À l'avant, une plaine de jeux et une pièce d'eau seront aménagées. Une oasis pour les batraciens qui sont, selon la DNF, nombreux à fréquenter le site.

Au niveau des logements, l'accent est mis sur une isolation poussée, l'utilisation d'énergies renouvelables (panneaux solaires...), la récupération des eaux de pluie... Les appartements sont modulables, de une à trois chambres, avec terrasse ou jardin. ■ B.M.



Le Domaine des roches : trois immeubles, 50 appartements. 20 % sont déjà réservés. Qui a dit que l'immobilier se portait mal ?

Doc Beaufort House